

17 juil 2021 -11:04

La Belgique rapatrie dix enfants et six femmes belges de Syrie

Le retour a été organisé dans le cadre des décisions du Conseil National de Sécurité du 3 mars, dans le but d'assurer le bien-être des enfants rapatriés.

Ce vendredi dans la nuit, un avion a atterri sur le sol belge comprenant à son bord 6 femmes et 10 enfants belges de moins de 12 ans en provenance de Syrie. Les 6 femmes ont été transférées en prison. Les enfants ont été remis au parquet de la Jeunesse qui a pris les mesures nécessaires conformément à la loi sur la protection des mineurs.

Alexander De Croo, Premier ministre :

«Ce rapatriement s’est organisé conformément aux décisions prises lors du Conseil National de Sécurité du 3 mars. La priorité a toujours été de mettre les enfants en sécurité. L’ensemble des opérations s’est déroulé selon le plan préétabli.»

« Au nom du gouvernement, je souhaite remercier l’ensemble des services qui ont pris part à cette mission et participé à sa réussite.»

« La Belgique remercie également les autorités d’Irak, le Gouvernement Régional du Kurdistan ainsi que les autorités de facto locales du nord-est de la Syrie pour avoir facilité le retour de ces enfants. »

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be